

T.P.O.

N° 155

Juin 2005



Franche-Comté
Conseil régional

LE MENSUEL DU CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE



Eolien : une énergie dans le vent



Photo Laurent Cheviet/collectif dcb

P6

Vie quotidienne
le logement
étudiant



P16

Bons plans
Pontarlier



P21

Culture
Eurockéennes





Tout savoir sur les concours administratifs

Quelles sont les conditions requises pour s'inscrire à un concours administratif ?

Les concours sont organisés en fonction des emplois vacants. Ils ne sont donc pas systématiquement reconduits tous les ans. Pour se présenter aux concours de la fonction publique, il est nécessaire de remplir plusieurs conditions : posséder la nationalité française pour certains secteurs (défense, justice, finances et diplomatie) ou celle d'un autre pays de l'Union européenne pour tous les autres, jouir de ses droits civiques, être en situation régulière au regard des obligations militaires et enfin remplir les conditions physiques exigées pour l'exercice de la fonction. Les conditions d'âge sont différentes selon les types et les niveaux des concours. Des dérogations sont possibles dans certains cas particuliers.

Comment bien choisir son concours administratif ?



Avant de vous engager dans un concours, prenez le temps de bien réfléchir. Comme pratiquement tous les métiers sont représentés dans la fonction publique, privilégiez les concours qui correspondent à vos goûts et à vos aptitudes. Ensuite, pour mieux évaluer vos chances de réussite, prenez le temps d'analyser les épreuves du concours. Inutile de vous présenter à celui d'inspecteur des impôts si vous n'avez jamais abordé, durant votre cursus scolaire, les finances publiques ou le droit constitutionnel. Enfin ne

négligez pas, dans votre stratégie, la forte mobilité géographique qu'imposent certains postes. Dans la fonction publique d'Etat, les concours sont souvent organisés à l'échelon national. En fonction de votre classement et des postes vacants, vous pouvez être nommés sur l'ensemble du territoire. Même les candidats reçus à un concours de la fonction publique territoriale, et qui pourraient espérer plus de stabilité, ne doivent pas occulter cette éventualité.

Comment préparer son concours administratif ?

La réussite d'un concours administratif passe obligatoirement par beaucoup de travail personnel. Depuis plusieurs années, la fonction publique est prise d'assaut par des candidats de plus en plus diplômés. La préparation aux examens est donc une phase indispensable pour mettre toute les chances de votre côté. Pour cela, il existe différents options dont la plus connue reste le CNED (Centre national d'enseignement à distance). Prévu pour ceux qui n'ont pas envie de retourner sur le banc de la faculté, le CNED obtient, grâce à un suivi de qualité, de bons résultats. Mais si reprendre des cours ne vous effraie pas, alors optez pour les formations universitaires. L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de l'Université de Franche-Comté organise ainsi une préparation universitaire aux concours externes et internes de recrutement de fonctionnaires de catégorie A. Des solutions existent également pour les concours des catégories B et C. Dans cette optique, n'hésitez pas à consulter le site Internet du centre national de la fonction publique territoriale (www.cnfpt.fr) ou à vous rendre dans le GRETA le plus proche.

Contact : Yvelines Deschamps, IPAG, Université de Franche-Comté, Faculté de droit - 45 D avenue de

l'Observatoire, 25030 Besançon Cedex. Tel : 03/81/66/61/45.

A l'oral, quelles sont les principales erreurs à éviter ?

Lors de votre épreuve orale, c'est en qualité de futur agent de la fonction publique, et non en tant qu'élève, que vous serez jugé. Voici une liste (malheureusement non exhaustive !) des erreurs à proscrire au cours de votre entretien. Une des plus répandues reste la tentative de bluff. Si vous ne savez pas répondre à une question, ne faites surtout pas semblant de savoir. Les jurys de ces épreuves sont généralement composés de spécialistes de la matière traitée, que l'on ne peut tromper aussi facilement. A l'opposé, il ne sert à rien non plus de se murer derrière un long silence. Si vous séchez sur une question, avouez-le ! Durant votre entretien, évitez également de parler en abréviations. Ce n'est pas parce que les membres du jury maîtrisent la matière, qu'il faut leur parler en langage codé. Enfin, il est toujours préférable de ne montrer aucune émotion par rapport au sujet tiré. Une mine trop réjouie, du style « alors là, c'est gagné », et le jury s'empressera de vous poser des questions sur d'autres points du programme afin de tester l'étendue de vos connaissances.



Quelle est la différence entre concours interne et externe ?

Le concours interne s'adresse aux agents déjà en fonction depuis un certain temps. La

catégorie précise d'agents auxquels se destinent le concours, et les conditions d'ancienneté qu'ils doivent remplir, sont fixés par le statut particulier du corps de fonctionnaire concerné. Les concours externes sont, quant à eux, ouverts à tous sous conditions d'âge et de diplômes.

A quoi correspondent les catégories A, B et C ?



L'ensemble de la fonction publique est organisée en trois catégories hiérarchiques, elles-mêmes constituées de nombreux corps de métiers. Par concours externe, l'accès à chacune de ces trois catégories s'effectue selon le niveau de diplôme des candidats. Des dérogations existent pour les mères d'au moins trois enfants et les sportifs de haut niveau. **Catégorie A** : diplôme de l'enseignement supérieur (licence, maîtrise, doctorat, diplôme d'ingénieur...). Il s'agit des emplois de direction, de conception et d'encadrement. **Catégorie B** : baccalauréat ou équivalent. Il s'agit d'emplois d'application et de rédaction. **Catégorie C** : CAP/BEP ou brevet des collèges. Il s'agit d'emplois d'exécution.

L'inscription à un concours administratif est-elle soumise à une question d'âge ?

En ce qui concerne les concours internes, il n'existe plus, depuis un décret du 1^{er} août 1990, de limites d'âge. Une condition qui reste imposée pour les concours



externes. La plupart des concours de catégorie A sont ainsi réservés aux personnes âgées entre 28 et 40 ans. Pour les concours des catégories B et C, la limite est généralement fixée à 45 ans. Mais des dérogations existent notamment pour les travailleurs handicapés, les sportifs de haut niveau, les mères de trois enfants et plus...



Peut-on être recruté sans concours ?

Depuis le décret du 31 janvier 2002, il est possible de décrocher un emploi dans la fonction publique sans passer de concours. Cet ajustement vise notamment à renouveler la masse des agents. Des agents qui, pour la plupart d'entre eux, partiront à la retraite dans les années à venir. La possibilité d'être recruté sans concours est offerte dans les trois fonctions publiques (fonction publique d'Etat, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière). Mais elle est le plus souvent réservée aux grades les moins élevés et les moins qualifiés. Ce sont les ministères et les collectivités locales qui recourent le plus à ce type d'embauche. Pour postuler, il suffit de déposer un CV et une lettre de motivation à l'administration concernée.

Comment sont sélectionnés les membres du jury ?

La composition du jury est variable selon le concours. Une constante tout de même : il est souvent formé de

personnes exerçant dans la fonction publique. Pour plus d'informations sur la composition d'un jury en particulier, il vous suffit de consulter le site de l'organisateur du concours et/ou le Journal Officiel.

Les droits et les obligations des fonctionnaires ?

Les agents de la fonction publique disposent de droits mais aussi d'un certain nombre d'obligations. Les uns comme les autres sont définis par le statut général des fonctionnaires. Parmi les principaux droits des fonctionnaires, on retrouve la liberté d'opinion qui interdit toute discrimination fondée sur des opinions politiques, religieuses... Sans oublier le droit syndical (liberté fondamentale reconnue à tous salariés français) et le droit de grève. Même si là aussi existe des exceptions puisque les militaires, les gendarmes et les policiers en sont ainsi privés au nom de la protection de l'ordre public. Quant aux obligations des fonctionnaires, elles se limitent au devoir d'obéissance hiérarchique, au désintéressement, au devoir de réserve, au secret professionnel et à l'obligation d'exercice.



Comment devenir fonctionnaire européen ?

La fonction publique communautaire est méconnue. Différentes catégories d'agents évoluent pourtant dans un environnement de travail

multiculturel. Les tâches exercées y sont variées, les perspectives de carrière et les conditions de travail souvent très intéressantes. La fonction publique communautaire se divise en quatre catégories. La catégorie A regroupe toutes les fonctions de direction, de conception et d'étude. La catégorie B est caractérisée, quant à elle, par des fonctions d'application et d'encadrement. La catégorie C concentre toutes les activités d'exécution alors que la D se résume à des fonctions manuelles. Les avis de concours sont publiés au Journal Officiel des Communautés européennes, lequel indique les conditions à remplir pour être admis à concourir et le nombre de poste à pourvoir.



Les concours des catégories A, B, C et D se déroulent en trois étapes : une épreuve de présélection suivie d'examens écrits et oraux. Si la présélection et les écrits se déroulent dans le pays d'origine du candidat, les oraux ont généralement lieu à Bruxelles.

Notre ami Frédéric nous a quittés



Le 4 juin 2005, Frédéric Laville nous a quittés des suites d'une longue maladie.

Responsable au CRIJ du service régional des stages depuis sa création en 1997, Frédéric Laville aimait son métier, fait de rencontre avec les jeunes, les entreprises, les associations et les administrations. Il aura facilité l'accès au monde du travail à beaucoup de jeunes et tout particulièrement à ceux qui en avaient le plus besoin, ceux qui souffraient de handicap ou de discrimination. Très apprécié de ses collègues, Fred était un amoureux de la vie. Il était un trait d'union entre de très nombreuses personnes et le CRIJ. Esprit joyeux, il aimait accueillir, sourire, rire et faire rire. Au fil des années, Frédéric a imposé un style fait de bienveillance, d'humour et de disponibilité, pratiquant quotidiennement la fraternité.

Merci Fred, nous ne t'oublierons jamais.

Coordonnées principales

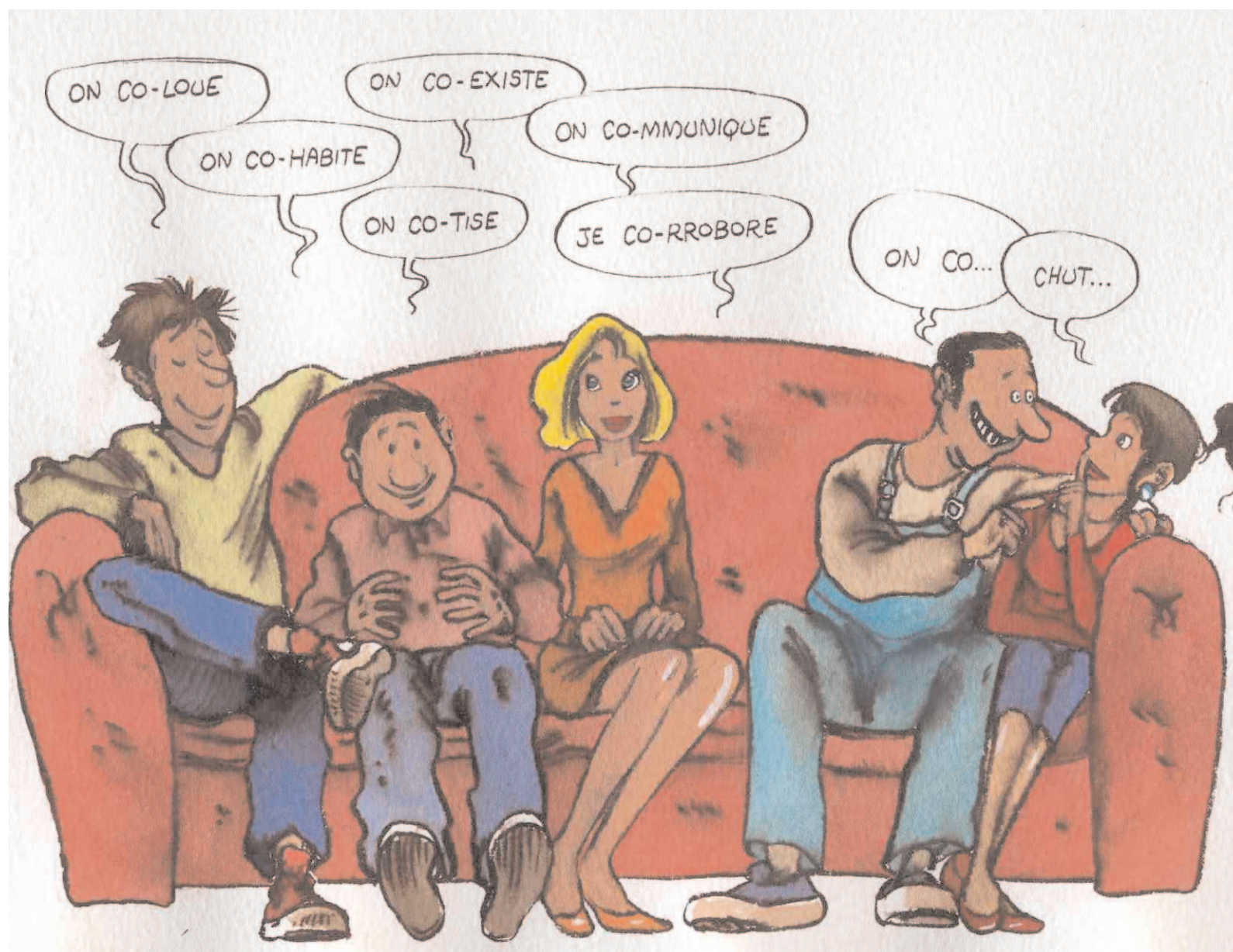
du réseau information jeunesse de Franche-Comté

Centre régional d'information jeunesse,
27 rue de la République, 25000 Besançon (03.81.21.16.16).
Centre information jeunesse,
2 place de la Liberté, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.87.02.55).
Centre information jeunesse,
38 rue Paul Morel, 70000 Vesoul (03.84.97.00.90).
Centre information jeunesse,
3 rue Jules Vallès, 90000 Belfort (03.84.90.11.11).
Bureau information jeunesse,
2 avenue des Alliés, BP95287, 25025 Montbéliard cedex (03.81.99.24.15).



La colocation oui, mais pas à n'importe quel prix

Simple phénomène de mode il y a encore quelques années, la colocation se développe de plus en plus en France. La Franche-Comté ne fait évidemment pas exception à la règle. Si financièrement le procédé est souvent intéressant, il est juridiquement très contraignant. Explications...



Pour qui a vu "l'Auberge espagnole", le film de Cédric Klapisch, la colocation ne serait qu'amitiés, soirées et loyer modéré. Si la réalité regroupe un certain nombre de ses critères, elle en offre d'autres beaucoup moins plaisants.

Souvent cantonné, faute de ressources suffisantes, à des logements de petite taille, les étudiants, que l'on présente communément comme les colocataires types, se voient ainsi offrir la possibilité d'occuper un appartement beaucoup plus vaste. Un calcul judicieux, les grandes surfaces

affichant des loyers au mètre carré inférieurs à ceux des petites. Un écart qui aurait, malgré tout, tendance à se resserrer.

Les principaux écueils à éviter

Si de nombreuses agences immobilières refusent encore la colocation, les derniers préjugés (détérioration, bruit...) tombent les uns après les autres. Aujourd'hui même les bailleurs, autrefois si réticents, y trouvent un intérêt particulier. En signant des baux de courte durée, ces derniers peuvent réévaluer régulièrement le montant du loyer et

le conserver ainsi au niveau du marché.

Revers de la médaille, la colocation s'accompagne, le plus souvent, de règles juridiques très contraignantes. Au premier rang desquelles figure la clause de solidarité. Une mention, insérée au bail, qui ne comporte pas obligatoirement le mot "solidarité" mais qui exprime clairement que chacun des colocataires peut être tenu responsable du paiement du loyer. En résumé, si l'un des colocataires n'est plus en mesure de verser au bailleur sa quote-part, celui-ci peut se retourner vers les autres signataires du bail pour exiger le règlement de la totalité du loyer. De même, un

colocataire qui a pris soin d'adresser un congé au bailleur reste engagé pour la durée initiale du bail, en général 3 ans. Ce qui peut le conduire à payer une partie ou la totalité du loyer en cas de non-paiement de ses anciens colocataires. Et ce même si son départ est acquis depuis plusieurs semaines.

Afin de se prémunir contre tout retard de paiement, les bailleurs peuvent également exiger une caution solidaire des parents. Elle aussi est très lourde de conséquences puisqu'à la moindre défaillance de l'un des colocataires, le propriétaire peut se retourner vers l'une des cautions. Laquelle ne pourra

s'opposer au versement du loyer... même après le départ de son propre enfant.

A ce sujet, un colocataire, ayant donné son congé, ne peut exiger la restitution d'une partie du dépôt de garantie tant que le logement n'est pas libéré par le ou les autres colocataires.

Autant d'éléments qui devraient vous inciter à choisir, parmi vos proches, votre futur colocataire. Reste ensuite à gérer la vie quotidienne. Mais là, il n'appartient qu'à vous d'en fixer les règles élémentaires.



La Région aide les étudiants à entrer dans leur logement

En leur accordant une avance pour le dépôt de garantie, le Conseil régional leur permet de diminuer leurs frais de rentrée universitaire.

Dès cet été, les étudiants francs-comtois bénéficieront de cette nouvelle mesure : à leur entrée dans leur logement, la Région pourra verser à leur place le dépôt de garantie réclamé par le propriétaire. Dépôt qui équivaut à 1 ou plus généralement 2 mois de loyer. Pour un étudiant c'est une somme, d'autant qu'il faut s'en acquitter en même temps que le premier loyer. Quand on sait qu'à Besançon la chambre meublée est en moyenne à 220 euros, le studio à 300, on dépasse souvent les 1000 euros à déboursier avant même le début de l'année universitaire. Ceux qui disposent d'un logement du Crous (environ 3800 lits dans la région), ont certes un loyer allant de 120 à 220 euros et un seul mois de dépôt de garantie à fournir, mais ce sont aussi les étudiants les moins fortunés. Et la période est celle du règlement des droits d'inscription en fac.

En leur proposant cette avance, remboursable à taux

nul dans l'année et en trois fois, la Région Franche-Comté enlève donc une épine du pied aux étudiants les plus en difficulté. Car l'octroi de cette avance, limitée à 500 euros et non cumulable avec l'aide loca-pass semblable, est soumis à des conditions basées sur des critères sociaux. Elle est accessible aux boursiers mais aussi à d'autres étudiants en fonction du taux d'imposition de leurs parents.

L'initiative fait partie d'une réponse à une triple préoccupation de la part de la Région Franche-Comté : la volonté de favoriser l'accès croissant des jeunes à l'enseignement supérieur, le souhait de rendre la région plus attractive dans ce domaine et le constat par les services sociaux du Crous que les étudiants rencontrent de plus en plus de difficultés à se loger et se nourrir. Dans cette optique, cette mesure intègre une politique d'amélioration des conditions d'accueil de l'étudiant en Franche-Comté, au même titre que la réalisation

de locaux pédagogiques ou la participation à la rénovation de la cité universitaire Canot à Besançon, à laquelle la Région a souhaité apporter sa pierre. Dans le domaine social, elle a par ailleurs également décidé une aide alimentaire sous forme de tickets de RU, dont l'octroi sera également géré par le Crous.

Autant d'éléments contribuant à améliorer la qualité de vie des étudiants. Et qui peuvent faire pencher la balance lorsqu'un étudiant hésite entre plusieurs lieux d'études.

Les étudiants souhaitant faire une demande d'avance du dépôt de garantie doivent s'adresser au Crous, chargé de la gestion de cette mesure. En Franche-Comté : 40 avenue de l'Observatoire à Besançon (03 81 48 46 42), 1 rue Gaston Defferre à Belfort (03.84.28.89.99).

Logement étudiant : où chercher ?

Les principaux centres du réseau information jeunesse de Franche-Comté possèdent un service logement apte à orienter les jeunes et à fournir des adresses de logements en location (CRIJ de Besançon, CIJ de Montbéliard, Lons, Vesoul et Belfort). Le réseau dispose également d'adresses locales où chercher, recensées dans la fiche n° 5.231 (accessible également sur www.jeunes-fc.com).

Principales pistes : il y a d'abord les résidences universitaires du CROUS à Besançon, Montbéliard, Belfort et Héricourt, accessibles aux étudiants âgés de moins de 28 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, mais les demandes se font entre le 15 janvier et le 30 avril.

Il existe ensuite des résidences privées ou gérées par des



organismes publics avec studios ou appartements destinés aux étudiants. Elles proposent généralement des espaces communs (laverie, cuisine...). On peut s'adresser à Gestion Sodere (03 81 48 64 00), Logimea (03.81.25.25.25), la Société anonyme de Franche-Comté (03.81.21.21.90) et la Sogeprim (03.81.50.05.09) à Besançon, à la Société anonyme de Franche-Comté (03.81.98.23.24) à Montbéliard, à la Résidence de la Paix (03.81.46.71.47) à Pontarlier, à Sogeprim à Arbois (03.84.60.20.60) et à Dole (03.84.82.93.50), à la Résidence étudiante à Lons (03.84.24.62.46), à la Cité étudiante à Poligny (03.84.73.71.71), à la Sogeprim à Poligny (03.84.37.25.92), à la Société anonyme de Franche-Comté à Belfort (03.84.58.97.20) sans oublier les offices publics d'HLM.

Autres pistes : le foyer Saint-François Xavier à Besançon qui propose une trentaine de chambres individuelles aux étudiantes de plus de 18 ans (03.81.81.10.11).

Enfin, les étudiants peuvent chercher dans le parc locatif privé par l'intermédiaire d'agences ou des petites annonces des journaux. Sans oublier que les marchands de listes ne vous garantissent pas de trouver un logement. Contre abonnement elles fournissent des listes ou des revues avec adresses de logement en location.

Le service logement du CRIJ diffuse les offres des propriétaires de Besançon et alentour souhaitant proposer des locations aux jeunes. Moyennant une adhésion annuelle de 16 euros, leurs annonces sont diffusées autant qu'ils le souhaitent par affichage et Internet (www.jeunes-fc.com).



Brèves

Informatique

L'association ICS Franche-Comté a vu le jour cette année à Besançon pour assister les particuliers et les entrepreneurs et leur faire découvrir les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cours et initiations (sur place ou à domicile), aide à la réalisation de projets Internet, conseil dans l'acquisition de matériel, diagnostic et audit :

tels sont les principaux services d'une association qui compte également organiser diverses manifestations autour du multimédia. Contact : ICS FC, 7 cité des Montboucons, 25000 Besançon (06.86.33.71.99 ; www.icsfc.com).

Banque alimentaire du Doubs

Cet organisme, fort d'une soixantaine de bénévoles et

d'un salarié s'attache à la lutte contre le gaspillage et contre la faim. Il collecte notamment dans tout le département des surplus de produits alimentaires dans le strict respect des impératifs d'hygiène. Actif toute l'année, il recherche des bénévoles pour la période juillet/août afin d'assurer la distribution dans les associations relais (Secours catholique, Armée du salut, Emmaüs, Croix

Rouge...). Les personnes intéressées peuvent contacter Arnaud au 03.81.80.96.06.

Caisse d'allocations familiales

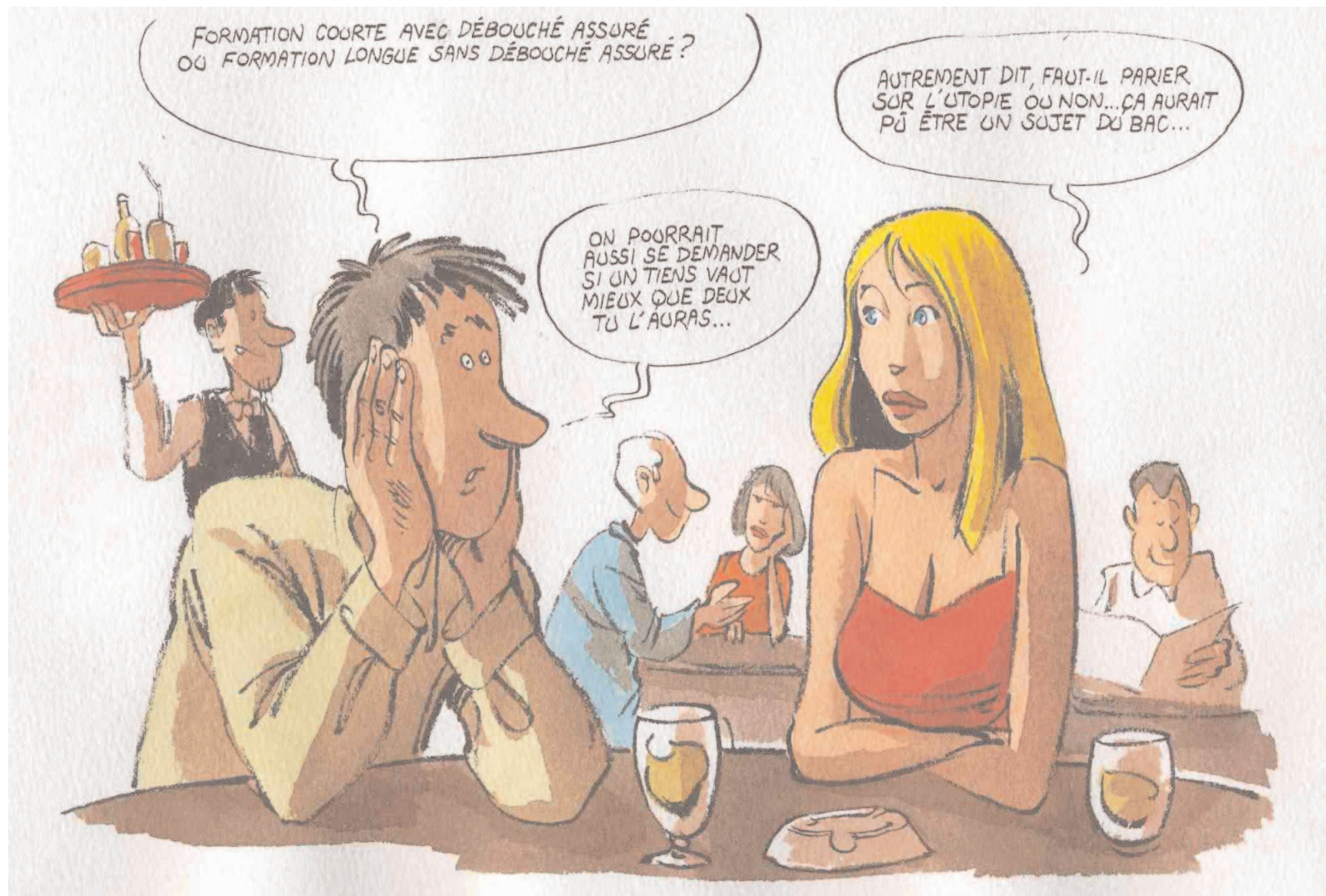
Il est possible de saisir sa déclaration de ressources 2004 (servant à calculer le montant des allocations pour la période du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006) sur Internet, www.caf.fr jusqu'au 30

septembre. Démarche rapide, simple et sécurisée à effectuer avec votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel, sauf si votre situation a changé (dans ce cas : 0820.25.25.25).



Avec l'Afpa, des formations courtes pour travailler vite

L'association pour la formation professionnelle des adultes insiste sur la qualification.



Bon an mal an, l'Afpa assure un accès à l'emploi à 70 à 75 % de ses stagiaires, dans les 6 mois qui suivent leur formation. Le diplôme préparé est quant à lui obtenu dans près de 90 % des cas (il s'agit d'un titre du ministère du Travail). Qualification et emploi sont les maîtres mots du premier organisme de formation professionnelle pour adultes en France. Ils passent par une efficacité rôdée par 56 ans d'expérience et symbolisée par le fait d'avoir "toujours été associé à tous les plans gouvernementaux" comme le précise Christian Valenza, le directeur régional.

"Nous avons une mission d'intérêt général car nous sommes présents sur tout le territoire. Dans chaque département, il existe au moins un centre Afpa".

Dans l'obtention de ces résultats, une donnée est essentielle : la relation étroite avec la réalité

économique. L'Afpa offre un choix de 500 formations, mais toutes se situent dans des domaines qui recrutent immédiatement tels le bâtiment, l'industrie et certains métiers du tertiaire. Le calendrier de formation est mis à jour tous les 2 ans en fonction de l'évolution économique. On note par exemple une hausse actuelle de l'offre dans les secteurs du tourisme et - encore et toujours - du bâtiment.

Une mise en situation de travail

Ces évolutions sont également adaptées localement en fonction de nouveaux besoins comme actuellement ceux des centres d'appel dans le nord Franche-Comté ou des assistantes de vie à Besançon. "C'est une veille permanente cadre Christian Valenza. L'Afpa est une association tripartite dont le conseil d'administration compte des représentants des pouvoirs publics, des syndicats de salariés et des syndicats employeurs, ce qui nous

permet d'être en prise avec la réalité économique. Sur chaque secteur, des bureaux d'études font des enquêtes pour se caler sur l'évolution des emplois et des qualifications et qui permettent de faire évoluer les formations. Et l'on passe régulièrement des conventions avec les branches professionnelles. Ces liens sont très importants. Les employeurs nous parlent des changements techniques au sein des métiers. Ce qui nous a par exemple conduit à modifier complètement nos formations en électricité il y a 2 ans. Maintenant, on est en pleine cohérence et même en avance sur ce que font les entreprises".

Dans cet esprit, tous les formateurs sont d'abord des professionnels ayant 5 à 10 ans d'expérience dans leur domaine. "Nos formations sont centrées sur la pratique professionnelle, l'acquisition de savoir-faire et de savoir être. Nous favorisons une mise en situation de travail très proche

de celle de l'entreprise. C'est ce qu'attendent nos stagiaires. En formation, les adultes préfèrent le concret. Sur 35 h, on a 30 h d'ateliers" détaille Christian Valenza.

Outil de promotion sociale

Cet objectif de rendre les stagiaires rapidement opérationnels représente un intérêt évident pour les demandeurs d'emploi, pour qui les formations sont gratuites et rémunérées. La grande majorité des formations dure moins d'un an. L'entrée elle-même est rapide :

"en Franche-Comté, dans la majeure partie des cas, elle intervient dans les 6 mois qui suivent la prise de contact". Elle est toujours précédée d'un accueil au service d'orientation, de conseils personnalisés au projet professionnel et à sa faisabilité. L'Afpa offre aussi des services d'information, de suivi et d'aide à l'emploi, personnalisés eux aussi. Dans certains cas, restauration à prix réduit et hébergement gratuit

peuvent être proposés "car on s'est aperçu que souvent les gens sont arrêtés par des problèmes de logement ou de transport". Bref, tout est fait pour favoriser l'apprentissage d'un métier, l'accès rapide à l'emploi.

Mais les demandeurs d'emploi ne sont pas seuls à profiter des services : l'an dernier ils représentent un peu plus de la moitié des stagiaires formés en Franche-Comté (1800 sur 3400, avec 38 % de moins de 26 ans). Le reste est constitué de salariés, soit dans le cadre de plans de formation des entreprises, soit à titre individuel puisque l'Afpa accueille des gens en CIF (congé individuel formation), VAE (validations des acquis de l'expérience) ou DIF (Droit individuel à la formation). "Nous sommes aussi un formidable outil de promotion sociale" conclut le directeur régional.



Afpa : des formations, des savoir-faire, des emplois...

En 2004-2005, les centres Afpa de Franche-Comté ont proposé plus d'une soixantaine de formations de 1 à 11 mois, en majorité dans le bâtiment, la mécanique/productique et le secrétariat/informatique/gestion.

Les formations Afpa sont d'abord centrées sur des débouchés importants. Les stagiaires acquièrent un savoir-faire professionnel afin d'être immédiatement professionnel. Certains métiers sont même en manque de personnels. De fait, chaque trimestre, l'Afpa publie avec l'ANPE une sélection de professions où la demande est la plus forte. Au premier trimestre 2005, deux formations étaient concernées en Franche-

Comté :

A Vesoul, une formation de 10 mois de technicien de maintenance en appareils électroménagers, correspondant à 2000 offres d'emploi recensées par l'ANPE l'année précédente. Elle permet d'apprendre la mise en service et la maintenance de produits tels que lave-linge, lave-vaisselle, appareil de cuisson, réfrigérateurs...

A Belfort, une formation de monteur régleur de systèmes

mécaniques et automatisés enseigne le montage des équipements industriels tels que machines-outils, machines d'assemblage, outillages de protection. Plus de 6000 offres d'emploi concernaient ce secteur en 2003.

Ces deux formations seront reconduites l'année prochaine. Mais d'autres sont également une bonne porte d'entrée vers l'emploi. Par exemple celle de plaquiste, proposée à Belfort et Besançon. Le métier ? Réaliser la distribution et l'organisation des espaces intérieurs (cloisonnement, plafonds) en utilisant des éléments préfabriqués. Plus généralement, tous les diplômés du bâtiment sont recherchés aussi l'Afpa organise-t-elle 6 formations de maçon dans l'année (à Besançon et Belfort) ou encore 4 formations d'agent d'entretien du bâtiment (à Lons et Vesoul). Ceux que les métiers manuels rebutent trouveront aussi des



Formation de technicien supérieur commercial. Photo L. Cheviet/collectif dcb



Formation en mécanique. L'an dernier, 38 % des stagiaires avaient moins de 26 ans. Photo L. Laurent Cheviet/collectif dcb

propositions dans le tertiaire. Cette année l'Afpa a par exemple conduit 15 formations en secrétariat / informatique / gestion et 7 dans les services/commerce/industrie. Parmi elles 3 formations d'assistante de vie organisée à Belfort, Besançon et Vesoul, pour répondre à une demande accrue. Tous les intitulés du secteur tertiaire seront reconduits l'an prochain. Y compris trois diplômes de niveau III pour devenir

technicien supérieur en gestion ressources informatiques, adjoint de direction de PME ou technicien supérieur commercial.



L'avis de Julien Badstuber (24 ans, de Besançon) : "J'ai travaillé pendant 6 ou 7 ans comme boulanger, mais ça n'allait pas trop avec mon patron et surtout les horaires ne me convenaient pas. J'ai décidé de me réorienter vers le bâtiment et j'ai trouvé cette formation de plaquiste à l'Afpa. Je connaissais déjà un peu pour avoir travaillé avec mon père, mais la formation m'a apporté beaucoup notamment du point de vue des dernières normes, des dernières techniques. J'ai rencontré un très bon formateur qui connaissait très bien son métier. Il y avait une très bonne ambiance, on était une dizaine et tous ceux qui sont restés jusqu'au bout ont obtenu leur diplôme. Aujourd'hui je travaille chez un artisan d'Avanne et on m'a déjà proposé un autre poste de meilleur niveau, qui pourrait me permettre, dans quelques années, de reprendre la place d'un des deux associés de l'entreprise. En tous cas, je me sens beaucoup mieux dans le bâtiment que dans la boulangerie".

L'avis de Laurence Faivre (34 ans, de Montbéliard) : "Seule avec deux enfants, je cherchais une formation dans le commercial où je pouvais continuer à être rémunérée. J'ai eu la chance de tomber sur quelqu'un au CIO qui a pris le temps de m'écouter et de me parler de cette formation de technicien supérieur commercial à l'Afpa. Mais je trouve qu'il y a un problème, qu'il faut vraiment aller chercher l'info : dans mon cas, on m'en a parlé vaguement à l'ANPE en me disant que ça allait être compliqué, qu'il y aurait les déplacements à Besançon,

sans tenir compte que si l'on est vraiment motivé, on est prêt à s'adapter aux contraintes. Ensuite au CIO, la première personne que j'ai rencontrée n'était pas au courant. Bref, je trouve qu'il y a un problème sur certaines offres de l'Afpa que l'on identifie toujours au bâtiment. Or il y a des formations tertiaires. Celle que j'ai suivie m'a vraiment satisfaite : elle était courte, complète, sérieuse. En 11 mois, elle a répondu à mes attentes, avec un formateur très compétent, qui donne envie de travailler et une excellente préparation à entrer dans le monde du travail, à savoir se vendre. Nous étions

10 dans la formation, âgés de 20 à 40 ans et venant d'horizons et de niveaux très divers et de ce point de vue, cela a été très enrichissant. J'ai fini la formation le 29 avril et commencé à travailler le 2 mai chez AGF, là où j'ai effectué mon stage. Cela répond à ce que j'attendais du métier : du contact, de la relation, du travail sédentaire et de terrain. Je mets en application ce que j'ai appris même s'il faut l'adapter au lieu de travail. Mais dans l'organisation, la gestion, la nécessité d'être "carré", je profite beaucoup de ce que j'ai vu à l'Afpa".

Pour en savoir plus,

adressez-vous aux services d'orientation professionnelle de l'Afpa selon votre lieu de résidence (ou numéro vert 0800.02.8000 ou encore www.afpa.fr) :

Pour le Doubs sauf Pays de Montbéliard : Afpa, immeuble "le Major", 83 rue de Dole, 25000 Besançon (03.81.52.14.90).

Pour le Pays de Montbéliard et le Territoire de Belfort : Afpa, 1 rue Ernest Thierry-Mieg, 90000 Belfort (03.84.58.83.80).

Pour le Jura : Afpa, 9 bis avenue Thurel, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.43.10.10).

Pour la Haute-Saône : Afpa, rue Victor Hugo, 70000 Navenne (03.84.97.16.18).

IMEA

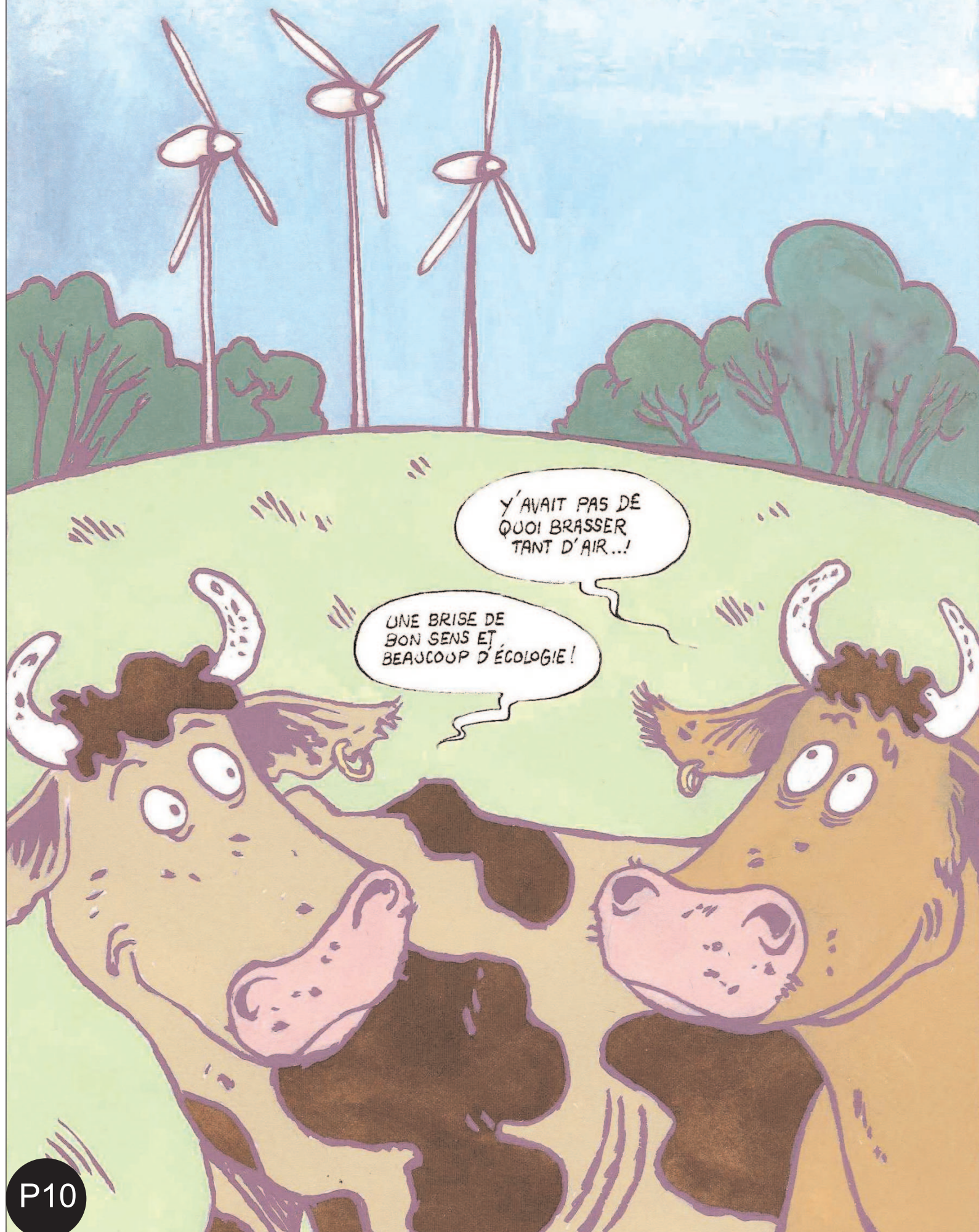
Depuis 1976, plus de 900 étudiants ont été formés par la filière internationale de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs, bénéficiant de la proximité du service International de la CCI qui aide les entreprises du département à exporter et d'intervenants issus de l'entreprise, qui transmettent leurs compétences à travers une pédagogie en prise avec la réalité du monde du travail. En

4 ans d'études après le bac (ou 3 ans avec un bac+2), l'IMEA forme dans deux filières : marketing vente à l'international ou gestion à l'international. Le cursus comprend une année complète en université étrangère qui permet à la fois de mieux maîtriser une langue et d'acquiescer un diplôme européen dans le schéma LMD. Le diplôme IMEA, reconnu par l'Etat au niveau II permet de s'orienter vers les entreprises régionales ou

internationales : l'école recense 90 % de placement dans les 6 mois après le diplôme, dans les métiers du marketing, du management, de la communication, du commerce international et de la gestion. Prochains concours les 7, 12 et 20 juillet. Infos, IMEA, 46 avenue Villarceau, 25042 Besançon cedex (03.81.25.25.22).



La fin des stocks d'énergie fossile, la détérioration de la planète sur fond d'effet de serre et de pollutions diverses, la demande conséquente des pays du Sud : ces trois principales raisons à la base des programmes d'énergie renouvelable sont de jour en jour plus pressantes. Les possibilités de diversification sont nombreuses, même si elles ne sont pas toutes au même stade de développement. Les principales sont exposées dans ce numéro mais il en existe d'autres (biomasse, biocarburants, hydroéolien...). Mais depuis le début des années 1990, c'est surtout l'énergie primordiale du soleil qui est porteuse d'espoir, qu'on l'utilise directement (énergie solaire) et indirectement (l'énergie éolienne utilise les vents eux-mêmes provoqués par l'énergie de rayonnement du soleil). Malgré tout, l'énergie produite dans le monde provient actuellement à 66 % des énergies fossiles et à 16 % du nucléaire. Le reste est du renouvelable, fournit à 86 % par l'hydraulique. En France, le renouvelable occupe une fourchette de 12 à 15 % de l'énergie produite. Le souhait est d'atteindre 21 % d'ici 2012. C'est loin d'être gagné puisque la consommation énergétique du pays augmente plus vite que la production d'énergie renouvelable... Dont la proportion est donc inévitablement en baisse. Il y a véritablement, ici et maintenant, un choix à faire.





Au Mont Soleil, l'électricité est dans l'air du temps

Le site éolien le plus proche de la région se situe à côté de St-Imier en Suisse. Il existe depuis 1996 et compte aujourd'hui 8 éoliennes.



Reportage photo à St-Imier,
Laurent Cheviet/collectif dcb

Les contestataires le font doucement sourire. «*Depuis qu'on a installé nos éoliennes, nous avons fait plusieurs sondages. Il s'avère que plus on s'éloigne du site et plus les gens sont contre. Les gens ont peur de ce qu'ils ne connaissent pas. Ici, je n'ai jamais entendu personne dire que c'est laid*». Pierre Berger est responsable des visites guidées des sites solaires et éoliens du Mont-Soleil, au-dessus de St-Imier en Suisse. Il est aussi agriculteur. Sur place. «*Mes vaches, mes moutons n'ont aucun problème rit-il. Le garde-faune dit qu'il n'a noté absolument aucun changement chez les animaux sauvages depuis qu'on a les éoliennes*». Les 3 premières ont été installées en 1996. Cinq ont suivi. De plus en plus imposantes. Les premières mesuraient 67 m, la dernière 100 m de haut avec des pales de 33 m. On est passé d'une puissance de 600 kW à 1,57 mégawatts. «*C'est une toute autre échelle que le solaire précise Jean-François Finck, d'EDF Franche-Comté. L'effort est tellement grand pour atteindre des mégawatts avec le solaire que nous préférons d'abord miser sur l'éolien. Il est peut-être significatif que beaucoup de banques investissent dans l'éolien : c'est un placement sûr. Et il y a un potentiel énorme en France*».

Une énergie plus chère que les gens achètent par conviction



de 3 m/s et s'arrêtent s'il dépasse 100 m/s. Il y a plus de bruit si elles tournent plus vite mais on ne l'entend pas car dans ce cas il y a aussi plus de vent dans les arbres».

Le site produit 90 % de l'énergie éolienne suisse – mais solaire et éolien ne représentent pas plus de 1 % de l'électricité de la confédération, dominée par le nucléaire et l'hydraulique. Au total, 5,5 millions de kwh par an, l'équivalent de la consommation de 2700 ménages. Comme la Suisse n'a pas l'équivalent d'EDF pour acheter forcément l'électricité produite, le lancement s'est fait à tâtons, sans savoir si le site vendrait sa production. D'autant qu'elle coûte le double du prix normal. Mais le succès immédiat a permis à Juravent de se développer. La société fournit des entreprises qui font de l'utilisation de l'énergie renouvelable un argument de marketing et des particuliers qui font le choix de soutenir cette production écologique, quitte à payer plus. De cette réussite, le site est devenu un véritable centre dédié aux énergies renouvelables (voir encadré). On y trouve même du fromage fabriqué à l'éolien. Des chercheurs de tous pays viennent faire des essais sur la centrale solaire. Cette dernière a servi à fabriquer le plus grand catamaran solaire du monde qui navigue depuis 2001 sur le lac de Bienne. Bref c'est un espace de 10 km de long entièrement dédié à l'énergie moderne. «*Attention, tempère Pierre Berger. Cela fait 4000 ans que l'homme utilise la force du vent et 2000 ans que l'on connaît l'énergie éolienne*». Ce qui fait penser qu'il y a 400 ans déjà, Cervantès décrivait Don Quichotte partant chevaleresque à l'assaut de moulins à vent.

S.P.

Infos : www.juvent.ch
(00.41.31.330.53.04, le matin).

Le renouvelable touristique

Autour des centrales éolienne et solaire, l'espace reliant le Mont Crosin et le Mont Soleil au-dessus de Saint-Imier est devenu un lieu touristique dédié aux énergies renouvelables. Appelé espace 1to1 energy, il ajoute de multiples offres aux visites guides des deux centrales : sentier découverte jalonné d'infos sur l'énergie, la nature, le paysage, l'agriculture ou le tourisme ; pistes trott'energy à parcourir à trottinette électrique ; observatoire astronomique avec diverses animations de nuit et de jour y compris pour enfants ; funiculaire St-Imier – Mont Soleil ; promenades en char attelé, en train à l'ancienne ou en diligence ou encore... un festival rock prévu du 25 au 28 août. Des animations qui profitent à 50000 visiteurs par an.



Renseignements, réservations et tarifs : Jura bernois tourisme, place de la Gare 2, CH-2610 St-Imier (00.41.32.942.39.42 et www.jurabernois.ch ou www.1to1energy.ch).

Les éoliennes

De fabrication danoise, les éoliennes du Mont-Soleil coûtent en moyenne 2 millions d'euros, montage et chemin d'accès compris. Elles sont constituées de métal, de polyester renforcé par de la fibre de verre et d'un socle en béton d'environ 120 m³. La cabine qui tient l'hélice est pivotante et s'oriente d'elle-même en fonction du sens du vent. La dernière implantée pèse 150 tonnes. «*La première a 10 ans, elle est toujours impeccable, mais ici le vent n'est pas trop fort, il y a donc peu d'usure*» note Pierre Berger.



«Développer les énergies renouvelables, une priorité»

A l'heure où le débat sur le devenir de la planète bat son plein, une question revient, lancinante : comment associer écologie et énergie ? Avec le déclin programmé de l'activité pétrolière et les réserves, fondées ou pas, liées au nucléaire, le concept d'énergies renouvelables surfe sur une vague d'opinion plus que favorable. Une réalité que les élus locaux ont parfaitement assimilé. A commencer par Antoinette Gillet, vice-présidente du Conseil régional, en charge notamment de la recherche et de l'énergie.

Depuis plusieurs années, le Conseil régional assure la promotion des énergies renouvelable en Franche-Comté. Les résultats, dont vous disposez, sont-ils à la hauteur de vos attentes ? Dans l'ensemble oui. Nous avons mis en place différents projets qui, à l'instar du bois énergie, connaissent un réel succès. D'autres sont en cours d'élaboration. L'écologie est un domaine qui touche tout le monde. Participer au développement de ces énergies renouvelables est, pour moi, une

priorité. Parmi ces projets, l'implantation d'éoliennes au Lomont et au Crêt Monnot suscite la controverse. Ces parcs vont-ils voir le jour ? Les dossiers sont en cours de réalisation. Nous nous sommes acquittés de toutes les démarches administratives nécessaires à la construction d'un tel projet. J'espère que ces deux parcs éoliens seront opérationnels dans les trois ans à venir.

L'inquiétude des riverains est-elle fondée ?

Je ne sais pas si elle est fondée mais je la comprends. Les éoliennes véhiculent énormément de clichés notamment au niveau du bruit et de l'esthétique. Il convient, je crois, de relativiser ces nuisances et de les comparer aux nombreux avantages que vont offrir ces parcs. Des avantages qui n'ont d'ailleurs pas échappé aux élus locaux, lesquels soutiennent dans leur très grande majorité ces projets. Même les associations écologiques, qui n'ont pas pour habitude de se faire manipuler, y sont favorables.

Moins sujet à polémiques, le solaire connaît un véritable essor. A quoi attribuez-vous son succès auprès du public ? Avec l'augmentation du prix de l'électricité ou du gaz, il est logique que des énergies moins coûteuses, comme le solaire, attirent nos concitoyens. De plus l'investissement de



« J'espère que les parcs éoliens du Lomont et du Crêt Monnot seront opérationnels dans trois ans. » Antoinette Gillet se veut optimiste quant à l'implantation d'éolienne en Franche-Comté.

Photo Laurent Cheviet/collectif dcb

départ, qui pouvait paraître lourd il y a quelques années, fait aujourd'hui l'objet de nombreuses subventions. Autant d'éléments qui, à mon sens, contribuent à son succès. D'ailleurs, à la rentrée prochaine, j'inaugurerai la première maison solaire de Franche-Comté. Ensuite, j'ai pour objectif d'équiper tous les lycées de la région de panneaux solaires.

Reste les réflexes quotidiens des particuliers sur lesquels finalement

vous n'avez que peu d'emprise. Comment comptez-vous les faire évoluer ?

C'est un processus qui va prendre beaucoup de temps. En matière de transport, par exemple, il me semble urgent de faire évoluer les mentalités. Quand je vois le parking de la fac complètement engorgé, je rêve du jour où des vélos remplaceront toutes ces voitures.

Recueilli par Julien Moricci



Le point de vue des opposants à l'éolienne

«Une hypocrisie écologique»

Le développement de l'éolien en Franche-Comté soulève, depuis plusieurs mois, la polémique. Si la grande majorité des élus locaux s'est d'ores et déjà prononcée en faveur des éoliennes, des centaines de personnes continuent de battre le pavé, fermement décidées à enterrer tous les projets en cours. C'est le cas notamment de Jacques Bobillier, président de l'association "Protection des sommets du haut Doubs", opposé à

l'implantation d'un parc éolien au Crêt Monnot. **Quelles sont les motivations qui vous ont amené à créer cette association ?** Dans un premier temps, c'est l'impact catastrophique des éoliennes sur le paysage. Nous avons la chance d'habiter dans un cadre magnifique. Nous ferons tout pour le préserver. C'est le but de cette association.

Mais ne faut-il pas relativiser ces nuisances et les comparer aux retombées économiques générées par ces éoliennes ? Ce projet est une

aberration économique. EDF est contraint de racheter l'électricité produite par les éoliennes beaucoup plus cher qu'il ne le devrait. Les seuls pour qui l'opération est rentable, ce sont les promoteurs.

Les élus locaux sont favorables à ce projet. Pour eux aussi, l'implantation d'un parc éolien est financièrement très intéressante. Oui mais il faut bien se rendre compte que la taxe professionnelle, dont vont bénéficier les communes pour l'installation de ces éoliennes, est financée à 75% par l'Etat. Ce

qu'on nous prend dans une main, on nous le redonne dans l'autre.

Le développement de l'énergie éolienne, dite «propre», s'inscrit dans une optique écologique. La contestez-vous ? Aujourd'hui, 95% de l'électricité française provient des centrales nucléaires (ndlr : en réalité 78%). Pour ce qui est des 5% restants, ils sont en grande partie fabriqués dans des centrales thermiques très polluantes. Imaginer que les éoliennes puissent un jour se substituer à ces centrales est une véritable hypocrisie écologique.

Si le projet devait voir le jour, seriez-vous prêt à saisir la justice ?

Envisager des recours devant les tribunaux est prématuré. Mais c'est possible... parmi d'autres.

Recueilli par Julien Moricci





L'ADEME, une agence au service de l'environnement

Chargée de mettre en œuvre la politique environnementale du gouvernement, l'ADEME joue un rôle majeur dans le développement et la promotion des énergies renouvelables.

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, plus communément appelée ADEME, est née au début des années 90, avec pour missions d'animer, coordonner ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Si son siège social est à Angers, l'ADEME dispose de 26 délégations régionales. En Franche-Comté, ce sont ainsi 14 personnes, placées sous la direction de Paul-Marie Guinchard, qui oeuvrent quotidiennement à la mise en place d'actions d'envergure. « Nous intervenons dans de nombreux domaines comme la gestion des déchets, l'énergie ou la

qualité de l'air. L'information et la sensibilisation, auprès du public, font également partie de nos prérogatives », souligne, à ce sujet, Paul-Marie Guinchard. Concernant la promotion des énergies renouvelables, l'ADEME se situe, bien évidemment, en première ligne. « Mais avant de faire la publicité de ces énergies dites propres, il faut préciser que l'énergie la moins polluante c'est celle que l'on ne consomme pas donc que l'on ne fabrique pas. Là, il s'agit plus de jouer sur les réflexes des usagers. Les inciter, par exemple, à prendre une douche plutôt qu'un bain », précise Paul-Marie Guinchard. Avant de

poursuivre sur une énergie à fort potentiel en Franche-Comté, le bois : « Le bois énergie se développe très rapidement en Franche-Comté. Une réalité liée notamment au caractère très boisé de la région. Mais nous pouvons aller encore beaucoup plus loin puisque sur 700.000 tonnes disponibles nous n'en exploitons qu'environ 120.000. Et puis il ne faut pas oublier que le bois énergie peut devenir, dans un futur proche, un vecteur important d'emplois. Ce qui, dans la période actuelle, est un atout non négligeable. »

« L'éolien, un enjeu majeur »

Mais l'action de l'ADEME, dans la

région, ne se limite pas au seul bois énergie. Bien au contraire... « Nous n'écartons aucune forme d'énergie renouvelable. » Si le biogaz et les sous-produits agricoles, comme le lisier ou le petit lait, n'en sont pour l'instant qu'à leur balbutiement, l'hydraulique et le solaire demeurent, en revanche, bien implantés. Ce qui a d'ailleurs amené l'ADEME, en collaboration avec la chambre des métiers, à proposer aux artisans des formations accélérées pour la pose des panneaux solaires. Ceci afin de répondre à une demande en forte croissance ces dernières années. Reste le cas le plus épineux, celui du

développement de l'éolien. L'ADEME est partie prenante dans les projets du Lomont et du Crêt Monnot. Une prise de position des plus logiques selon Paul-Marie Guinchard : « L'éolien est un enjeu majeur pour la région. Les sites susceptibles d'accueillir des éoliennes ne sont pas nombreux en Franche-Comté. Mais il y en a. Différentes études le prouvent. En développant son parc éolien, la région démontre son exemplarité en matière de promotion des énergies renouvelables. »

Julien Moricci

Le bois énergie, un atout majeur

Considérée, à juste titre, comme une des régions françaises les plus boisées, la Franche-Comté ne pouvait occulter le développement du bois énergie. Aujourd'hui, les projets se multiplient. Les premiers résultats sont très positifs avec notamment la création d'une centaine d'emplois.

Le bois est une source d'énergie renouvelable qui se substitue aux énergies fossiles dont les ressources sont limitées (pétrole, gaz, charbon...). L'utilisation du bois énergie contribue ainsi fortement à la lutte contre le réchauffement climatique puisque, à la différence des énergies fossiles, elle recycle dans l'atmosphère le gaz carbonique absorbé par les forêts. Le bois

énergie constitue, en outre, une excellente valorisation des déchets de la filière bois et participe à la gestion rationnelle des forêts. Avec 42% de son territoire recouvert de forêts, la Franche-Comté reste la région française la plus boisée. Une véritable aubaine pour le développement du bois énergie. La chaufferie des Capucins, à Gray, dessert, par exemple, un réseau de chaleur de

plus de 600 logements avec pour seule matière première des écorces.

Le bois énergie, vecteur d'emplois

Si les chaudières, fonctionnant au bois énergie, sont généralement destinées aux bâtiments collectifs, les particuliers, désireux de modifier leur équipement, peuvent opter pour un système similaire, le chauffage aux granulés de bois. Le granulé est un combustible, fabriqué uniquement à partir de sciures compactées, qui se présente sous forme cylindrique. La livraison du granulé se fait dans un silo situé à l'intérieur de la maison. Suivant sa taille, le volume du silo peut donner à la chaufferie une autonomie d'un an. Des subventions, accordées par l'ADEME et le Conseil général du Doubs, peuvent être



accordées à toutes personnes intéressées par l'installation d'un tel système. Enfin il convient d'ajouter que la récolte, la transformation et l'utilisation de bois énergie sont des facteurs importants de développement de l'emploi, notamment en

zones rurales. En Franche-Comté, on estime ainsi à une centaine le nombre d'emplois déjà créés grâce au bois énergie.

J.M.

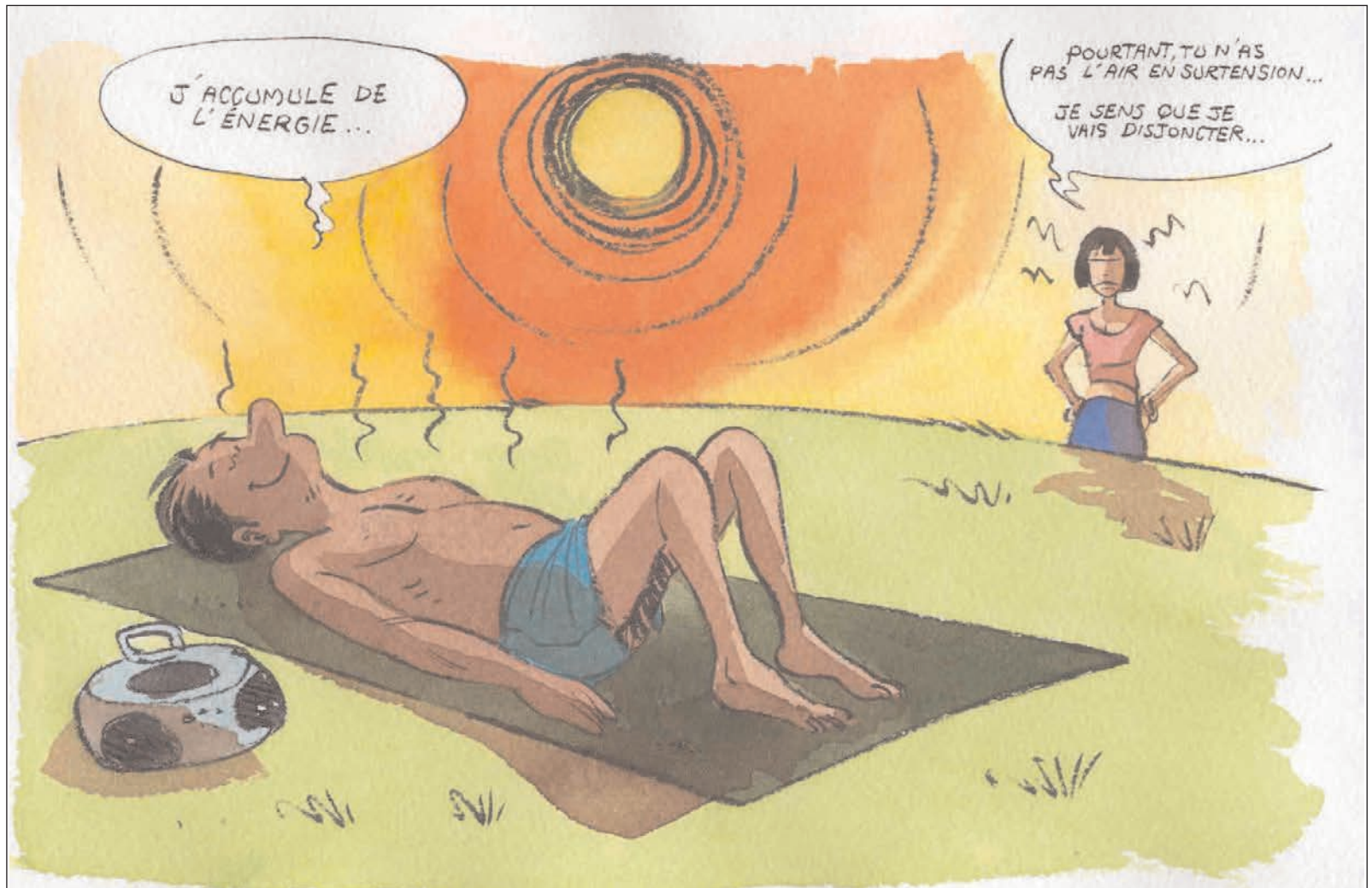


Grâce à sa nouvelle chaufferie, le camp militaire du Valdahon dispose d'un important réseau de chaleur. Photo Laurent Cheviet/collectif dcb



Le solaire, une énergie en pleine expansion

Source d'énergie gratuite, inépuisable et non polluante, le solaire suscite, depuis plusieurs années, un engouement populaire certain.



Phénomène de mode ou prise de conscience collective ? Toujours est-il que l'énergie solaire connaît un véritable essor, marqué notamment par l'inauguration, à la rentrée prochaine, de la millième maison franc-comtoise. Un chiffre symbolique de la dynamique actuelle. Mais lorsque l'on évoque l'énergie solaire, il convient de bien distinguer l'énergie solaire thermique, qui sert à chauffer l'eau d'une maison, de l'énergie solaire photovoltaïque, productrice d'électricité. Beaucoup plus répandue, les applications solaires thermiques éviteraient, selon différentes études, l'émission d'environ 960 tonnes de CO₂. Très simples d'utilisation, elles peuvent couvrir jusqu'à 80 % des besoins en eau chaude sanitaire d'une famille. L'installation d'un chauffe-eau solaire nécessite un

investissement de départ généralement estimé à 5000 euros, pose comprise. Mais des subventions, comme le crédit d'impôts, existent afin d'amortir ce coût de départ. Enfin pour vous assurer que la pose des panneaux solaires soit la plus efficace possible, n'hésitez pas à faire appel à des installateurs ayant souscrits à la charte « Qualisol ».

Des capteurs photovoltaïques en sites isolés

Outre la production d'eau chaude, certains équipements solaires peuvent assumer les besoins en chauffage des locaux concernés. Ce sont les systèmes solaires combinés (SSC). Plus complexes que les chauffe-eau solaires, les SSC sont, le plus souvent, intégrés à des habitations neuves. Là aussi, les personnes désireuses d'installer un tel système bénéficient d'un crédit d'impôts à hauteur de 40 %. Les

conditions d'octroi de ces subventions sont disponibles auprès des délégations régionales de l'ADEME. Mais si l'usage de l'énergie solaire thermique se développe partout en France, la production d'électricité, à partir de capteurs photovoltaïques, reste encore marginale et généralement destinée aux sites isolés dont le raccordement au réseau EDF serait trop coûteux. Pour les maisons dotées de cette technologie, l'électricité produite par

les modules photovoltaïques est stockée dans des batteries d'accumulateurs. Une nécessité puisque les besoins en énergie ne correspondent pas forcément aux heures d'ensoleillement. Un complément énergétique est d'ailleurs toujours couplé aux capteurs photovoltaïques au cas où les capacités de stockage seraient trop faibles. L'assurance de disposer d'électricité à tout moment...

J.M.

La charte "Qualisol"

Plus de 7000 professionnels, installés sur l'ensemble du territoire national, ont aujourd'hui signé ce document répondant à des critères professionnels exigeants. Chaque installateur s'engage à respecter la charte "Qualisol" dont le cahier des charges assure aux clients les meilleures conditions d'information, d'installation et de fonctionnement. Vous trouverez la liste complète des installateurs "Qualisol" sur le site Internet www.ademe.fr

Solarge se penche sur les installations collectives

Intégré au programme "Énergie intelligente pour l'Europe", le projet Solarge veut renforcer l'utilisation de systèmes solaires thermiques dans l'habitat collectif. Les huit pays participants (Autriche, Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Danemark, Slovaquie et France) vont, dans un premier temps, répertorier toutes les installations solaires particulièrement réussies avant de lister les obstacles à l'utilisation du solaire, appuyer différents projets pilotes, lancer des campagnes d'informations auprès d'éventuels investisseurs... Les premiers résultats de ces enquêtes ne sont pas attendus avant plusieurs mois.

Contact : www.enerplan.asso.fr

Le plancher solaire direct

Ce type de système solaire combiné est le plus répandu en France à l'heure actuelle. Il associe des capteurs solaires thermiques et un plancher chauffant basse température servant, à la fois, de stockage et d'émetteur de chaleur, sans échangeur intermédiaire. La dalle chauffante permet d'obtenir une température douce et uniforme dans toutes les pièces de la maison.



Géothermie, le chauffage qui vient du sous-sol

Les systèmes sont au point, mais l'habitude n'est pas encore prise en France, contrairement à d'autres pays...

A l'heure actuelle en Suède, 80 % des constructions de pavillons sont équipées en géothermie. En Suisse, le taux atteint 40 %. On n'en est pas encore là en France, mais la Franche-Comté est bien placée, en raison notamment de la proximité de la Suisse. La géothermie y est de plus en plus fréquemment utilisée, pour la bonne raison que la technique est maîtrisée selon Jean-François Finck, d'EDF Franche-Comté.

Ou plutôt deux techniques, puisque la géothermie utilise soit la chaleur de la roche, soit celle des nappes phréatiques. "Il y a une règle de base : ne pas dépasser 100 m de

profondeur ou alors il faut l'accord de la Drire. Mais cela suffit pour chauffer une maison ou un bâtiment". Le principe : de l'eau récupère les calories naturelles du sous-sol et restitue cette chaleur à travers un plancher chauffant. L'installation peut s'effectuer verticalement ou de façon horizontale.

Trouver des installateurs compétents

Dans le premier cas, l'investissement est plus cher mais plus performant (et le coût d'exploitation plus faible). Dans le second, cela implique beaucoup plus de terrain et l'impossibilité d'y planter autre

chose que de la pelouse, puisque le réseau est situé à 50 cm ou 1 m de profondeur. "Dans tous les cas, lorsque l'installation est bien faite, le site est en autonomie complète. Par sécurité, il est associé à une résistance électrique mais elle est très peu utilisée. Même un site actuellement en expérimentation à Mouthe n'en a pas besoin. Le seul souci est de trouver des foreurs et des installateurs compétents".

Informations et conseils auprès de l'Ademe (03.81.21.50.00 en Franche-Comté) ou d'EDF qui peuvent entre autres donner des références d'installateurs.

Hydraulique : des résultats et des résistances

86 % de l'énergie renouvelable produite dans le monde provient de l'hydraulique. En France, le parc du grand hydraulique n'est plus extensible. Mais il existe un potentiel dans le micro, notamment en Franche-Comté.

Plus encore que l'éolien, l'énergie hydraulique se heurte à des oppositions fortes en France. Pas tant dans le grand hydraulique, puisque le parc ne sera plus développé, mais dans la micro-hydraulique où il existe un vrai potentiel, notamment en Franche-Comté. La volonté de remettre en route des micro-centrales abandonnées depuis plusieurs décennies

se heurte à l'objection principal du risque de modification de l'environnement proche, faune et flore. Même si l'Ademe s'était dit prêt à financer les aménagements nécessaires au respect de l'environnement, les projets sont pour l'instant lettre morte. Notamment parce que la loi énergie se heurte à la loi sur l'eau.

Pile à combustible : 3 expériences en Franche-Comté



Inventée au XIXe siècle, la pile à combustible connaît un développement récent en raison des progrès de la recherche et surtout de la prise de conscience d'une nécessaire orientation vers des énergies moins polluantes et limitées que celles qui règnent actuellement. Elle n'entre pas tout à fait dans la définition des énergies renouvelables car elle a besoin pour fonctionner de méthanol ou d'hydrogène, mais elle figure en bonne place des possibilités de source de production d'énergie décentralisée. Encore objet d'expérimentations, la pile à combustible est porteuse d'avenir d'ici 20 à 50 ans. Trois expérimentations en conditions réelles ont démarré en 2004 en Franche-Comté sous l'égide d'EDF (département recherche et développement) et des Conseils généraux du Doubs et du Territoire de Belfort : deux chez des particuliers et une dans un bâtiment d'HLM à Giromagny.



A titre expérimental, EDF a installé dans l'écurie d'une ferme isolée du haut Doubs (Pierrefontaine les Varans), une pile à combustible «résidentielle». Elle fournira à la place d'un groupe électrogène les besoins en électricité en complément de panneaux photovoltaïques visibles sur le toit. Photo Laurent Cheviet/collectif dcb

Brèves

Visites

L'Ademe organise régulièrement des visites de sites équipés en énergies renouvelables. Programme et infos au 03.81.21.50.00.

Expo et conférences

"Le chauffage au bois, faisons vite ça chauffer !" est une exposition installée pour 2 ans à la Maison de la réserve de Labergement-Sainte-Marie (Doubs). Souhaitant apporter sa contribution au débat sur le développement durable et la lutte contre l'effet de serre, la Maison a choisi de parler de la filière bois énergie pour

expliquer ses tenants et aboutissants et mettre ses enjeux à la portée du grand public. En parallèle, elle a entamé un cycle de conférences de spécialistes sur les énergies renouvelables, qui permettra de s'interroger prochainement sur "une maison économe en énergie" (8 juillet), "le climat de la terre, du passé au futur" (29 juillet), les énergies solaires (le 12 août), "le soleil, la terre et la vie" (26 août), Bialowieza, dernière forêt vierge d'Europe (2 septembre) et le chauffage automatique au bois (16 septembre).

Renseignements : 03.81.69.35.99.

Payer moins et vivre mieux

Le réseau des espaces info énergie est présent en Franche-Comté pour donner aux particuliers qui le souhaitent des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Contacts : CAUE 25 à Besançon, avec des permanences à Morteau, Pont-de-Roide, Franois, Maiche, Levier, Frasné, Baume-les-Dames et

Valdahon (14 passage Charles de Bernard, 03.81.82.04.33), Ajena à Lons-le-Saunier (03.84.47.81.14), Adera à Gourgeon en Haute-Saône (03.84.92.15.29) Gaïa Energies à Belfort (03.84.21.10.69).

Entreprises

Le Conseil régional de Franche-Comté, l'Ademe et la Drire ont mis en place une action régionale visant à sensibiliser à l'environnement les entreprises des 3 principaux secteurs d'activités industrielles dans la région

(agro-alimentaire, bois-ameublement et mécanique) et à accompagner 30 PME vers la démarche de management environnemental selon la norme Iso 14001. Une plaquette d'information est disponible auprès de l'Observatoire régional de l'environnement (03.81.61.63.37). Aides et conseils auprès des organismes cités : Région (03.81.61.61.61), Ademe (03.81.21.50.00) et Drire (03.81.41.65.00).



Reportage photos à Pontarlier, Laurent Cheviet/collectif dcb

Où sortent les jeunes à Pontarlier ?

Mariève Bonnet, animatrice du Point Information Jeunesse : "Il y a déjà pas mal de bars en ville et deux discothèques proches : le Monte-Cristo 3 sur la route de Besançon et le Karadys à Métabief. Côté loisirs, la ville est assez bien pourvue : karting, bowling, billard, Laser aventure, le cinéma Olympia, sans oublier les équipements sportifs ou la station de Métabief à 20 km".

PIJ / EPISODE, place Zarautz (près de la piscine couverte). Horaires d'ouverture : Mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 18 h Mercredi : 10 h à 18 h Samedi : 10 h à 17 h Tél. : 03 81 46 37 12 Fax. : 03 81 39 68 92 Courriel : episode2@wanadoo.fr

Pontarlier, atout sport

La capitale du haut Doubs passe aussi pour celle du sport en Franche-Comté. Surtout depuis 1997 et l'obtention du titre honorifique de ville la plus sportive de France décerné par l'Equipe. Moins anecdotiques, le nombre d'équipements, la diversité des disciplines offertes été comme hiver confirment que la réputation n'est pas usurpée. Et surtout, il y a ce chiffre : 20 000 habitants et plus de 10 000 licenciés dans les 65 associations sportives de la ville. «En 97, il n'y avait pas photo se souvient Daniel Defrasne actuel adjoint aux Sports. Dans tous les domaines, la ville était devant, que ce soit l'implication budgétaire, le nombre de licenciés, les sportifs de haut niveau». Depuis, elle ne s'est pas endormie sur ses lauriers et offre, en direction des jeunes un panel d'initiatives leur permettant de pratiquer de multiples disciplines. A commencer par «A

tous sports» lors de chaque période de vacances scolaires : les moins de 18 ans peuvent essayer divers sports sans avoir à s'inscrire pour l'année. Les stages durent 3 à 5 jours moyennant une inscription de... 3 euros. Les places sont remplies, les clubs jouent le jeu, ce qui permet de proposer cet été une vingtaine de disciplines, saut à skis compris. «Cela participe de l'éducation au choix» signale l'adjoint, avant d'indiquer qu'à ce tarif modique, il n'est pas étonnant de voir les sports moins accessibles rencontrer le succès. A l'instar de l'équitation. Ces principes ont également mené à la création du Raid été. Par équipes mixtes, les jeunes (15-17 ans) pratiquent pendant 1 soirée et 2 journées une série d'activités à l'énoncé éreintant : jeux aquatiques, VTT, tir à l'arc, biathlon, bike and run, escalade, frisbee, course d'orientation, canoë kayak, course à

pied, roller hockey, pétanque ! Là encore, c'est 3 euros, là encore, le plein est fait. Moment semblable, mais plus axé sur le sport collectif, les olympiades de la jeunesse sont une semaine de compétition honorifique portée par l'association d'animation du quartier des Pareuses. Et pour conclure l'été, la trans'roller, organisée avec trans'organisation, regroupe 1200 personnes à la mi-septembre pour «l'une des plus grosses manifestations de roller en France». Bref, l'été pontissalien est sportif. Mais tout au long de l'année, la Ville apporte aussi son appui à la pratique des élèves de primaire, organisant entre autres une semaine sportive avec tous les élèves. Elle soutient fortement le sport de haut niveau avec des contrats d'objectifs pour les clubs, des récompenses pour les sportifs en fonction des résultats, voire des contrats de partenariat pour les plus



Daniel Defrasne

éminents représentants. Tout confondu, cela représente du monde, il suffit de s'en rendre compte sur le site de la Ville. Ce qui précède expliquant peut-être cela.

Inscription pour «A tous sports» : le 29 juin salle Toussaint Louverture, ultérieurement en fonction des places disponibles. Olympiades de la jeunesse du 4 au 9 juillet. Inscription gratuite à l'Animation du quartier des Pareuses (03.81.39.67.97). Raid été : les 29, 30 et 31 août à Pontarlier, Jougne, les Fourgs, Malbuisson. Inscription en mairie. Trans'roller les 17 et 18 septembre, renseignements et inscriptions, 03.84.33.45.13



Nuits de Joux, le bon plan culturel de l'été

Les Nuits de Joux se portent bien et en sont à leur 31^e édition. Une aubaine pour les touristes et les Francs-comtois, puisque cela signifie 14 soirées de spectacle vivant en plein été (coup d'envoi le 21 juillet, final le 14 août). Dont cette année une petite "délocalisation" avec la présence du Night of Joux Quintet qui va traverser les époques et les standards du jazz autour de Florian Pelissier à Ornans (30 juillet) puis à Bannans (31 juillet). Le château de Joux redevient lieu traditionnel de scène, avec le spectacle musical "Hello Trenet !" (du Kollektif 88 de Genève,

le 21 juillet), une double mise en scène de Pierre Louis associant "l'Ours" de Tchekhov et "l'Héritier du village" de Marivaux (le 27 juillet et les 9, 10 et 11 août) et enfin "la Très mirifique épopée Rabelais" mise en scène par Marcel Maréchal (14 août). Quant à la traditionnelle création du CAHD et de Pierre Louis, il s'agit d'un hommage à Claudel : "Monsieur Paul et l'arc-en-ciel" sera joué les 4, 5 et 12 août au théâtre de Pontarlier et le 7 à l'église du Bizot.
Infos, CAHD, 03.81.39.29.36.

Sbarro ou l'automobile en fête

Toute l'année, le musée Espera Sbarro à

Pontarlier, présente quelques-unes des plus originales créations automobiles du célèbre Franco Sbarro. Les 110 prototypes exposés reçoivent la visite d'environ 20000 personnes par an. Un bon plan pour tous ceux que les belles mécaniques fascinent. A noter, le 9^e salon automobile Sbarro les 25 et 26 juin, avec essais et démonstrations des prototypes le premier jour ; meeting tuning organisé par No Limit Tuning le second. Infos : SA Espera, 22 rue Pierre Déchanet, 25300 Pontarlier (03.81.46.23.67).



A savoir : 50 % de réduction à l'entrée du musée avec la carte Avantages jeunes.

Sortir à Pontarlier, la sélection



BARS

Springbox, 14 rue Salins (03 81 46 49 25)
Albatros, 40 rue de Besançon (03 81 46 74 61)
Pelikan, 7 rocade Georges Pompidou (03 81 39 54 01)
Café du théâtre, 5 rue Halle (03 81 46 45 71)
Episode point rencontres jeunes pour les 13 - 25 ans.
Bar sans alcool : place Zarautz (03 81 46 37 12)

LOISIRS

Ducky kart : karting-bowling-restaurant : ZAC Grands Planchants (0825 00 33 90)
Laser aventure, 1 bis rue Mervil (03 81 46 43 99)
Roller : le club de roller skate de Pontarlier est très actif : initiation le lundi, balade les mardis et jeudis à Oye-et-Pallet, le vendredi à Pontarlier, sorties un dimanche par mois, participation aux courses open. Renseignements : Alain Cabut, 03 81 46 37 86

RESTAURANTS

Mister Chicken (restauration rapide), 6 rue Gambetta (03 81 46 34 35)
Star Food (fast food), 45 rue de Salins (03 81 46 71 52)
L'Oasis (grill), 81 rue de Salins (03 81 39 04 42)
El Costador (mexicain) : 6 rue Jean Jaurès (03 81 39 15 47)
Vamaste (indien), 4 bis rue Saint Paul (03 81 46 89 17)

CONCERTS

16 juillet : Pontarlier «les Estivales», place Saint Pierre (repli espace Pourny) Batooza, Marie et ses beaux courtois, T and Masson
29 juillet : Pontarlier : concert « Dialouba » à la MPT des Longs traits
5 et 6 août : festival de la Paille à Chaffois avec Aldebert, Deportivo et 12 autres artistes
Festival Frog'n rock le 19 août à Bouverans

DISCOTHEQUES

le Montécristo 3 à la Vrène - Goux-les-Usiers
le Karadys à Métabief

CINEMA

Un été au ciné : 6 projections en plein air gratuites et tarifs réduits à 3,80 euros pour certains films au cinéma Olympia (1 rue Gambetta Tél : 08 92 68 22 10)

45 ans de cinéma à Pontarlier

Les cinéastes Souleymane Cissé et Luchino Visconti seront, cette année, à l'honneur des rencontres internationales de cinéma de Pontarlier. Un rendez-vous incontournable pour les amoureux du 7^e art.

Nées au début des années 60, les rencontres internationales de cinéma se sont, au fil des éditions, solidement ancrées dans le paysage culturel pontissalien. Un succès populaire jamais démenti, que les organisateurs, avec à leur tête Pierre Blondeau, s'attachent à conserver en revisitant, chaque année, la filmographie d'un cinéaste célèbre. L'édition 2005 devait ainsi être consacrée à Volker Schlöndorff. Un projet qui, finalement, ne pourra aboutir. Le réalisateur allemand, lauréat de la palme d'or à Cannes en 1979 avec son film «Le tambour», étant, à cette période, en plein tournage à Berlin. «Mais ce n'est que partie remise», assure Pierre Blondeau.

Le désistement de Schlöndorff devrait selon toute vraisemblance profiter au Malien Souleymane Cissé (du 23 au 25 septembre) et au défunt Luchino Visconti (à la Toussaint). Considéré comme l'un des plus dignes représentants du cinéma africain,

Souleymane Cissé obtient, en 1987, le prix du jury du festival de Cannes pour «Yeelen». Il retournera sur la Croisette huit ans plus tard pour défendre un autre de ses films, «Waati». Quant à la rétrospective de l'œuvre (immense) de Visconti, elle sera assurée par l'artiste marseillais Jean-Pierre Raffaelli. Enfin dans le cadre des célébrations de l'année du Brésil en France, les organisateurs prévoient de consacrer un week-end entier au cinéma brésilien.

Avec plus de 10.000 entrées l'année dernière, les rencontres internationales de cinéma attirent toujours autant de monde dans les travées du théâtre Bernard Blier. Et pourtant, depuis 45 ans que le concept existe, la lassitude aurait pu gagner les rangs. Mais rien n'y fait. La magie opère toujours. «La dernière rencontre, consacrée à l'œuvre de Francesco Rosi, fut un grand succès populaire», souligne, à ce sujet, Pierre Blondeau. Avant de pour-



Emmanuel Chagrot, un des membres actifs de l'association pontissalienne, pose avec l'affiche des dernières rencontres 2004.

suivre sur un ton plus nostalgique : «Jusqu'au milieu des années soixante-dix, on avait à faire à un public jeune et très cinéophile. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui. La faute notamment à l'uniformisation du cinéma.» Une dérive loin d'affecter la passion que voue cette vingtaine de bénévoles au 7^e art.

J.M.

Contact : Pierre Blondeau, 28 rue Maurice Cordier, 25300 Pontarlier. Tel : 03/81/39/18/69.

Cyber@arena, un espace voué aux nouvelles technologies

Depuis deux ans maintenant, le cyber@arena met tout un arsenal haut de gamme à la disposition des Pontissaliens désireux de se familiariser avec les nouvelles technologies. Et ça marche...

«On a trouvé notre rythme de croisière. Les jeunes ont pris l'habitude de se retrouver ici après les cours soit pour s'amuser soit pour effectuer des recherches sur Internet», souligne le maître des lieux, Philippe Bobet. Avant de poursuivre : «Mais notre clientèle ne se résume pas uniquement aux scolaires même s'ils sont majoritaires. Beaucoup d'adultes viennent également profiter de la connexion Internet. Sans oublier les touristes en quête d'informations complémentaires sur la région.» Concernant les jeunes, si les filles s'orientent plus facilement vers le chat, les garçons optent, quant à eux, pour les jeux en réseaux via Internet. Un hobby qui fait de plus en plus d'é-



Pour sa clientèle la plus jeune, le Cyber@arena propose toute une série de jeux en réseaux.

mules. A tel point que de nombreuses équipes pontissaliennes se sont constituées, prêtes à multiplier les tournois pour en découdre avec d'autres formations françaises ou étrangères.

Outre une connexion Internet, Philippe Bobet propose également, dans son cyber@arena, de la vente et du dépannage de matériels informatiques. «Mais ça ne représente qu'une petite part de mon activité.» Une activité qui s'est encore diversifiée, il y a quelques mois, avec la création d'une agence

de communication spécialisée dans la fabrication de sites Internet. «Au départ, je ne devais pas combiner les deux. C'est en voyant le local que j'ai décidé de franchir le pas.» Avec succès...

J.M.

Contact : Cyber@arena, 8 rue de la République, 25300 Pontarlier. Tel : 03.81.46.98.33.



Le destin doré de Christophe Humbert



Pour Christophe Humbert (ici de face), l'année 2005 sera peut-être celle de la consécration. Après son sacre européen, le Pontissalien partira en septembre prochain au Caire à la conquête du titre mondial. Photo ER.

Divine surprise des derniers championnats d'Europe où il s'est paré d'or, Christophe Humbert a fait une entrée fracassante sur la scène internationale. De bon augure à moins de trois mois des Mondiaux.

Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître ! Pourtant, quand Christophe Humbert, 26 ans, rejoint l'équipe de France, en route pour Rotterdam et les championnats d'Europe, c'est sans véritable repère. Titulaire dans une catégorie (-100 kg) qui n'est pas la sienne (il combat généralement en -90 kg), le Pontissalien ne sait pas encore qu'il est en passe de signer un authentique exploit. Et pour cause... «*Je pensais que mon premier adversaire serait aussi le dernier*», admet-il après coup. Une humilité non feinte qui sied parfaitement au personnage. «*Comme c'était ma première grande compétition internationale, je parlais un peu dans l'inconnu. Je voulais juste me faire plaisir,*

profiter de tous les instants pour ne rien regretter.» Une tactique payante qui va le conduire, au terme d'une journée mémorable, jusqu'à la plus haute marche du podium. Avec en prime une victoire, en finale, contre l'Israélien Zeevi, double tenant du titre. Un judoka que même le taulier de la catégorie, le Belfortain Ghislain Lemaire, en délicatesse avec ses genoux et absent à Rotterdam, n'a jamais battu. Ou quand le malheur des uns... Car sans cette blessure, jamais Christophe n'aurait pu défendre ses chances dans la cité batave. «*Le forfait de Ghislain laissait une place vacante. Les responsables de l'équipe de France ont alors décidé de procéder à un barrage entre Christophe Lagarde et moi. Le vainqueur gagnait son billet pour*

Rotterdam.» On connaît la suite...

Le dernier à la pesée

Pourtant le matin même de la compétition, ils n'étaient pas nombreux, à commencer par le staff tricolore, à oser y croire. «*Mais c'est logique. Je n'avais aucune référence à ce niveau là. Et puis je combattais dans une catégorie inhabituelle pour moi. Moi aussi j'avais des doutes. D'ailleurs, à l'heure de la pesée, j'ai fait en sorte de passer le dernier afin que mes adversaires ignorent tout de mon poids*», souligne, amusé, le sociétaire de Franche-Comté Judo. Fort de son sacre européen, le Pontissalien va devoir apprendre à gérer une notoriété nouvelle pour lui. «*Ce titre va peut-être modifier mon statut en équipe de France. Comme je suis le*

seul garçon à avoir ramené une médaille d'or des Pays-Bas, les attentes risquent d'être plus fortes à présent. A moi d'évacuer au maximum la pression pour continuer à obtenir des résultats dans les mois à venir.» Avec en filigrane, les championnats du monde, en septembre prochain, au Caire. Une compétition pour laquelle le jeune Doubiste est d'ores et déjà sélectionné. Non pas en -100 kg, la catégorie qui l'a hissé sur le toit de l'Europe, mais en -90 kg, celle qui lui est plus naturelle.

Les Jeux Olympiques, un rêve

D'ailleurs en Egypte, ils seront deux Francs-Comtois à défendre les couleurs tricolores. Outre Christophe Humbert, Ghislain Lemaire retrouvera pour l'occasion ses galons de titulaires en

-100 kg. Une grande première qui ravit forcément le Pontissalien. «*C'est une super publicité pour le judo franc-comtois. La preuve, s'il en fallait une, que nos clubs font de l'excellent travail.*» Et quand Christophe parle de ces clubs, il a une pensée toute particulière pour celui de Pontarlier. Le club de ses débuts. «*C'est là-bas que j'ai tout appris.*» Au contact d'un entraîneur qui a beaucoup compté pour lui, Jean Pourchet. «*Sans lui, je n'en serais jamais arrivé là.*» Sa licence de management du sport en poche, le tout nouveau champion d'Europe a décidé de se consacrer uniquement au judo. Avec en ligne de mire un rêve, «*participer aux Jeux Olympiques.*»

Julien Moricci



Les jeunes talents se croisent le 10 septembre

L'initiative du Conseil régional des jeunes aboutit à une journée festive à la rentrée regroupant 11 projets de jeunes artistes sélectionnés. En prime, concert des Suprêmes Dindes.

Ce sera la dernière initiative de l'actuel Conseil régional des jeunes : le 10 septembre, le public pourra assister gratuitement à

plastiques, dessin animé... "On a eu des candidats de toute la région, de tous les âges autorisés (16 - 23 ans), dans tous

donc 11 ont été retenus pour être accompagnés par des professionnels dans l'aboutissement de leur projet. Ces derniers étaient une vingtaine, ils ont vraiment joué le jeu, s'intéressant de près aux créations et participant au jury.

A la grande satisfaction du CRJ qui a également apprécié l'aide de "la Grosse entreprise". "Nous avons trois objectifs complète Youssef El Mansouri. Permettre aux jeunes artistes de s'exprimer et rencontrer le public. Leur donner l'occasion de rencontrer des professionnels. Et leur offrir possibilité de discuter avec d'autres jeunes qui partagent leur passion, de croiser les pratiques et les formes d'expression".

Ils ont rencontré tous les types d'objectifs : certains là pour s'exprimer, d'autres pour faire aboutir un projet,



Avant l'audition devant le jury. Photo Laurent Cheviet/collectif dcb.

la journée finale de "Croisez vos talents" dans la cour du Conseil régional. Au programme, onze jeunes artistes sélectionnés après maquettes et auditions. Dans tous les domaines : musique, théâtre, arts

les domaines. On s'attendait à recevoir beaucoup de musique mais il y a eu plus d'arts plastiques" relate Christelle Philipps, l'une des jeunes initiatrices du projet. Trente-six projets ont été présentés et



Les Suprêmes Dindes, un groupe qui s'est forgé sur la route, depuis 10 ans, conquérant son public avant de sortir son premier album, "la Bûche" en 2004. En trois mots : rock, fraîcheur, énergie.

d'autres encore pour utiliser le concours comme tremplin. Mais tous seront présents le 11 juin pour montrer leur projet mais aussi expliquer leur démarche au public. Avant un concert de clôture des Suprêmes Dindes, gratuit,

comme toute cette journée.

"Croisez vos talents" + les Suprêmes Dindes, le 10 septembre à 15 h au Conseil régional de Franche-Comté, square Castan à Besançon (infos, 03.81.61.61.61).



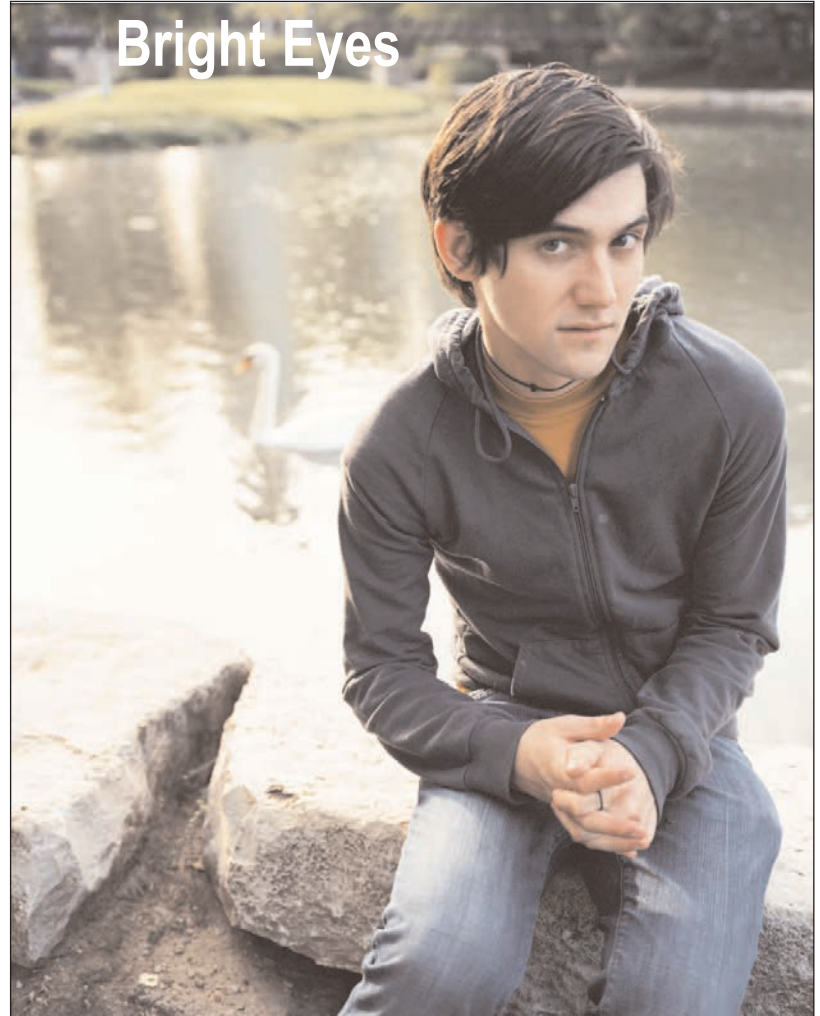
Les Eurockéennes invitent aux découvertes

Un prince, des reines de l'âge de pierre, deux étranges soeurs canadienne, une jeunesse sonore aux yeux brillants. Le cru 2005 s'annonce plein de surprises.



Cocorosie

Ces deux sœurs représentent l'un des duos les plus étranges fournis par la pop music de ces dernières années. Sur leur disque, des guitares aux accords folk simples sont accompagnées de ce qui ressemble à des cris d'animaux, de jolies mélodies tristes et de bruits et grincements bizarres qui évoquent des ustensiles agraires. "By your side" est emblématique : pour tout rythme, deux notes de pianos et quelqu'un qui tape sur quelque chose de façon totalement aléatoire ; les deux sœurs chantent en même temps deux mélodies différentes, l'une d'elle à la façon des chanteuses chinoises en faisant l'apologie de la bonne épouse qui se tait et fait la cuisine. Ironique ? L'ensemble devrait sonner faux mais très étrangement, le charme opère. Sur scène il est cependant hautement improbable que le son de "la Maison de mon rêve" puisse être reproduit. Le 1er juillet, loggia.



Bright Eyes

Attention ce type est peut-être le Dylan du XXIe siècle, un Dylan sous influence Will Oldham. Sous le nom de faux groupe Bright Eyes se cache Conor Oberst qui a fait sensation cette année en sortant deux albums aussi différents qu'inspirés. Il a commencé à enregistrer à 12 ans, fondé son premier groupe à 14 et s'est déjà fait remarquer (confidemment certes) en créant des titres éblouissants comme "Halign, Halign, a lie, Halign" (en 2000, 20 ans mais semblant en avoir vécu le double) ou "Padriac my prince" et "Touch" (1998, 18 ans...). Prolifique, Conor Oberst est déjà responsable de 7 albums et plusieurs EP. Le 1er juillet, loggia.

Andrew Bird



Ce violoniste mérite bien son nom, volant dans des sphères élégantes et émouvantes. Ses deux albums solos méritent largement le détour. Folk et pop en premier lieu mais Andrew Bird sait aussi se laisser aller à des accents jazz ou classique. 3 juillet, loggia.

1er juillet, les autres concerts : Blumen, les chroniques Bumcello, Chemical Brothers, Eagles of the Death Metal, Electrelane, Emilie Simon, the Go ! Team, Gomm, Interpol, Jamie Lidell, Jean Grae, Kaizers Orchestra, Ken Boothe, Konono N°1, La Phaze, Little Barrie, Nine Inch Nails, Saul Williams, Taf, T Raumschmiere, Twaii.

Bloc Party



La nouvelle hype britannique qui mêle rock, pop et new wave façon Radio 4, Interpol ou Franz Ferdinand. D'après l'album " Silent alarm " ce doit être idéal pour la scène et les fourmis dans les jambes. Le 1er juillet, chapiteau.



...Eurorockéennes

Queens of the Stone Age



Avec ses deux derniers albums, les hommes de Josh Homme se sont propulsés dans le très haut du panier du rock international. Métalliques mais non sans finesse, ils ont su s'adjoindre les services de sidemen de qualité : Mark Lanegan (Screaming Trees) ou Dave Grohl (Nirvana, Foo Fighters). Bref, les grandes vedettes de l'édition 2005 des Eurorockéennes, même si le spectaculaire Nick Olivieri est parti.
1er juillet, Grande scène.

Louise Attaque



Quatre ans de séparation et de projets parallèles n'ont pas entamé la popularité de Louise Attaque. Leurs chansons de 1997 et 2000 font toujours le bonheur des radios et l'accent si particulier du chanteur toujours reconnaissable entre mille. Ce serait le retour le plus étonnant de l'année s'il n'y avait Kas Product.
3 juillet, Grande scène.

2 juillet, les autres concerts : Amadou et Mariam, les chroniques Bumcello, Cake, Cali, Converge, Dälek, Elkee, Garbage, Ghinzu, Kas Product, Kasabian, Mastodon, Moodymann, Morgan Heritage, the National, Nofsell & Ez3kiel, the Receptionists, Raw T, Raphaël Saadiq, Torm, Vitalic.

Tremplins 2005

Depuis 1995, les Eurorockéennes permettent à des jeunes talents, venus d'horizons différents, de se produire devant le public du festival. Cette année, les Tremplins ont consacré sept chanteurs ou groupes. Parmi eux figurent deux franc-comtois : Monsieur Z et Taf. Récompensé par le jury du Prix Musique en ligne 2003 pour sa chanson "\$ 1000000000", Monsieur Z possède un répertoire très large où se mêlent musique electro et raggamuffin. Le tout au service de paroles qui font souvent mouche. Dans un style différent, Taf tentera de communiquer, sur scène, sa passion pour la musique. Deux rendez-vous à ne surtout pas manquer...

Bonnie Prince Billy



On ne le dira jamais assez, mais Will Oldham est quasiment l'inventeur d'un courant à lui seul, celui de l'alternative country-folk fait de guitares en bois, de mélodies mélancoliques, de sons dépouillés, de voix brisées. Puisant dans la country, dans Dylan, dans Neil Young et dans Lou Barlow mais ajoutant un chant qui déraile dans le faux, Oldham est auteur, sous divers noms (Palace, Bonnie Prince Billy) d'une vingtaine d'albums magnifiquement tristes depuis ses débuts en 1992. Il a ouvert une porte et après lui sont venus Lambchop, Grandaddy, Bright Eyes, Herman Düne, Mojave 3, Radar Bros, Burd Early, Iron & Wine et quantités d'autres aussi confidentiels que doués. Jamais vu à la télé.
2 juillet, loggia, en concert avec Matt Sweeney.

Sonic Youth

La jeunesse sonore demeure intègre. Près d'un quart de siècle de carrière (début en 82) et pas une seule faute de goût au travers d'albums où l'expérimentation, les distorsions électriques, les épanchements bruitistes n'oublent pas le sens mélodique. Aujourd'hui Thurston Moore, Kim Gordon, Lee Ranaldo et Steve Shelley forment l'un des groupes les plus respectés et les plus intéressants de la planète rock. 3 juillet, Grande scène





Echecs : mille jeunes en championnat du monde à Belfort

Près de 1000 joueurs s'apprêtent à se disputer 10 couronnes mondiales filles et garçons dans 5 catégories d'âge (moins de 10 ans, moins de 12 ans, moins de 14 ans, moins de 16 ans et moins de 18 ans) : les championnats du monde d'échecs des jeunes sont programmés du 18 au 29 juillet à la patinoire de Belfort. Les parties pourront être suivies en direct sur 50 m d'écrans géants et sur Internet. En première mondiale, un logiciel conçu pour cet événement donnera moyen aux internautes de participer en temps réel en tentant de deviner les coups joués par les champions. Au cours des 5500 parties jouées, une centaine de pays seront représentées.

Informations :
Belfort-échecs mondial,
03.84.21.52.80. Pour
suivre les parties sur
Internet : www.belfort-echecs.com



Photo Laurent Cheviet/collectif dcb



Label Mozaïc. Il est temps qu'on vous écoute.

Sur ca-mozaic.com, déposez vos maquettes MP3 avant le 30/09/2005 et gagnez :

- pour les "Jeunes Talents", auteurs / compositeurs / interprètes : l'enregistrement en studio de votre premier single et le pressage de 1000 CD.
- pour les DJ amateurs : l'opportunité d'être le DJ officiel de la compilation DJ Set.

Laëtitia du groupe Boddah, lauréate Label Mozaïc 2003. www.boddah.fr
Crédit Agricole S.A. - 91 bd Pasteur 75015 Paris - 784 608 416 RCS Paris - 05/2005.



CRÉDIT AGRICOLE. DES MOMENTS FORTS À VIVRE AVEC VOUS. • ca-mozaic.com